



GRANDS PRIX DES PETITS BOLIDES

REGLEMENT INTERIEUR DE LA SAISON 2025/26

Article 1 :

Le club de RENNES Paul Bert Echecs organise son 19ème GRAND PRIX DES PETITS BOLIDES dans ses locaux au 30 bis, rue de Paris à Rennes.

Tournois internes et homologués FFE ou FIDE, ouverts aux jeunes nés après le 31/12/2005 sans condition de Elo.

Des invitations individuelles sont faites ponctuellement à des jeunes joueurs licenciés extérieurs au club de RENNES Paul Bert Echecs sous certaines conditions de Elo et dans la limite d'un tiers de jeunes licenciés extérieurs au club de Rennes, un tiers maximum des joueurs d'autres clubs peuvent ainsi participer.

7 tournois organisés du 27/09/2025 au 28/03/2026.

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles actuellement en vigueur à la FIDE, la partie est nulle si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi du joueur par une suite de coup légaux. 2 types de tournois sont organisés. Les appariements se font au Système Suisse intégral.

Article 3 :

Cadence : 12mn + 3s/cp cadence Fischer

Nombre de rondes : 5

Les parties des «Petits Bolides» sont comptabilisées pour les classements Elo Rapide FFE.

Les parties des «Bolides» sont comptabilisées pour les classements Elo Rapide FIDE et FFE.

Article 4 :

Inscriptions et Vérification des licences : le jour des tournois de 9h10 à 9h25.

Il est demandé de se préinscrire en ligne sur le site du club au plus tard la veille (avant 20h00) des dates indiquées pour la bonne organisation des tournois.

Les joueurs extérieurs au club autorisés doivent contacter obligatoirement l'organisateur par courriel christian.bleuzen.echecs@gmail.com

Pour les inscriptions après 9h25, les joueurs sont appariés à partir de la 2ème ronde.

Date et heure des rondes 1 des différents tournois sous réserve des conditions sanitaires en vigueur aux dates concernées.

Petits Bolides T1 : 27/09/2025 à 9h30 - Homologation FFE n°68717

Bolides T1 : 27/09/2025 à 9h30 - Homologation FFE n°68721

Petits Bolides T2 : 15/11/2025 à 9h30 - Homologation FFE n°68718

Bolides T2 : 15/11/2025 à 9h30 - Homologation FFE n°68722

Petits Bolides T3 : 06/12/2025 à 9h30 - Homologation FFE n°68719

Bolides T3 : 06/12/2025 à 9h30 - Homologation FFE n°68723

Petits Bolides T4 : 17/01/2026 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Bolides T4 : 17/01/2026 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Petits Bolides T5 : 31/01/2026 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Bolides T5 : 31/01/2026 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Petits Bolides T6 : 14/03/2026 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Bolides T6 : 14/03/2026 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Petits Bolides T7 : 28/03/2026 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Bolides T7 : 28/03/2026 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Les parties ne sont pas supervisées.

Le délai de forfait est fixé à 10 minutes.

L'utilisation du "Bye" n'est pas autorisé dans les différents tournois.

Affichage des résultats et des classements les jours mêmes des tournois sur le site internet du

club : <https://rennespaulbert-echecs.kalisport.com>

Remise de prix les jours des tournois.

Article 5:

Droits d'inscriptions : Gratuité pour tous les joueurs.

Les invitations aux tournois dénommés «Bolides » se font suivant les résultats obtenus lors des tournois précédents.

Pour le 1er tournoi «Bolides» de la saison, sont retenus tous les joueurs classés Fide en rapide.

Pour les dates suivantes, les 3 premiers du tournoi «Petits Bolides» précédent rejoignent le tournoi Bolides.

Le nombre de joueur n'est pas limité dans le tournoi «Bolides ».

Les joueurs ayant obtenus un classement rapide FIDE sont automatiquement inscrits dans le tournoi «Bolides».

Article 6:

Prix :

1 - Chaque jour de tournoi

Au 1er: 1 coupe

Au 2ème: 1 coupe

Au 3ème: 1 coupe

Prix réservé au «Petits Bolides» non cumulables

Au meilleur pupille: 1 médaille

Au meilleur poussin: 1 médaille

Au meilleur petit-poussin: 1 médaille

Au meilleur débutant

(1): 1 médaille (1) Débutant : Première participation à un tournoi homologué

D'autres récompenses peuvent être remises suivant la participation dans les tournois.

2 - Au classement final du Grand Prix

Les récompenses ne sont pas cumulables.

Au 1er: 1 trophée

Au 2ème : 1 coupe

Au 3ème : 1 coupe

Au 1er pupille (U12) : 1 médaille d'or

Au 2ème pupille (U12) : 1 médaille d'argent

Au 3ème pupille (U12) : 1 médaille de bronze

Au 1er poussin (U10) : 1 médaille d'or
Au 2ème poussin (U10) : 1 médaille d'argent
Au 3ème poussin (U10) : 1 médaille de bronze
Au 1er petit poussin (U8) : 1 médaille d'or
Au 2ème petit poussin (U8) : 1 médaille d'argent
Au 3ème petit poussin (U8) : 1 médaille de bronze

Article 7:

Départage des ex-aequo : Cumulatif - Performance.

Article 8:

Attribution des points au Grand Prix.

A chaque tournoi, des points sont attribués sur 3 critères:

Points de parties, les points gagnés à un tournoi arrondis par défaut.

Les points de parties sont doublés pour les «Bolidés».

Points de performance, 10 points au 1er, 8 points au 2ème, 6 points au 3ème, 4 points au 4ème, 2 points au 5ème pour les joueurs des «Bolidés», 5 points au 1er, 4 points au 2ème, 3 points au 3ème, 2 points au 4ème, 1 point au 5ème pour les joueurs des «Petits Bolidés».

Points d'assiduité, pour participation aux différents tournois, 1 point pour 1 tournoi disputé, 3 points pour 2 tournois, 6 points pour 3 tournois, 10 points pour 4 tournois, 15 points pour 5 tournois, 21 points pour 6 tournois et 28 points pour 7 tournois.

Le classement final du Grand Prix des Petits Bolidés est fait en cumulant les points ainsi obtenus.

Article 9:

Arbitre Principal : Christian BLEUZEN - Arbitre Elite 1 Autres Arbitres : arbitre désigné le cas échéant par l'arbitre principal.

Article 10:

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal, Christian BLEUZEN

Fait à Rennes, le 10 septembre 2025

(s) BLEUZEN

Version 0 : 10/09/2025

Version 0 : 11/09/2025